

CAFÉ DE LA PAROLE : RACONTEZ-MOI SAINTE-LUCE !

Vous avez envie de parler de votre ville, de son histoire, de son avenir, de ses paysages, de ses habitants ? Nous avons besoin de votre mémoire, de vos connaissances et surtout de votre amour pour votre coin de pays afin de trouver les sources d'inspiration pour créer un spectacle. Dans ce spectacle, nous tenons à ce que toutes les villes et tous les villages de la MRC soient mis en valeur et représentés c'est pourquoi nous avons besoin de vous, citoyennes et citoyens de Sainte-Luce.

À propos des cafés de la parole : il s'agit de rencontres de groupes organisées afin d'échanger des impressions ou des souvenirs concernant votre municipalité. Ces discussions très conviviales et informelles sont dirigées par les animateurs Stéphanie Pelletier et Denis LeBlond. Voici quelques-uns des sujets qui seront abordés : histoire de la municipalité, souvenirs d'enfance, jeux et traditions selon les saisons, sentiment d'appartenance, anecdotes et légendes locales, etc.

Date : Jeudi 14 mars à 19 h

Lieu : Salle Louis-Philippe-Ancil

Afin de nous permettre de bien organiser le déroulement de la soirée, il est primordial de confirmer votre présence à cette adresse courriel steffpelletier@hotmail.fr ou à ce numéro : 418-730-5926 (laissez votre nom, numéro de téléphone et le nom de votre municipalité sur la boîte vocale).

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu à la Salle Louis-Philippe-Ancil, (59, rue St-Laurent) à compter de 20 h, et ce, aux dates suivantes :

Lundi 4 février	Lundi 5 août
Lundi 4 mars	Lundi 9 septembre
Lundi 1 ^{er} avril	Lundi 7 octobre
Lundi 6 mai	Lundi 4 novembre
Lundi 3 juin	Lundi 2 décembre
Lundi 8 juillet	

Le projet d'ordre du jour de chacune des séances est disponible le matin même de leur tenue. Vous pouvez les consulter en allant sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.sainteluce.ca

PROCHAIN VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le prochain versement des taxes municipales est le **15 mars 2019**.

Vous pouvez vous présenter au comptoir du bureau municipal pour payer, soit en argent, par chèque, par paiement direct ou chèque postdaté. Par contre, les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Vous pouvez également recourir au service de paiement en ligne de votre institution financière.

Note : L'envoi postal du compte de taxes se fera le 12 février.

Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Mot de la Maire
- Voilà ! et Somum
- Comité consultatif en environnement
- Nouvelles tarifications
- Semaine de relâche scolaire
- Barrières pour fermeture de routes
- Planification stratégique
- Prévention incendie
- Mot vert du mois
- Avis public
- Marché public
- Session de cours hiver-printemps 2019
- Budget 2019
- Plan triennal des immobilisations
- Flocon Fête

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Fabrique de Sainte-Luce
- Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce
- Cercle des Fermières Sainte-Luce
- Bibliothèque de Sainte-Luce
- Bibliothèque de Luceville
- Club des 50 ans et plus de Luceville

AUTRES

- Café de la parole
- Écoles Sainte-Luce et Bois-et-Marées
- Centre d'action bénévole de La Mitis
- Concours OSEntreprendre
- Développement durable
- Offre d'emploi, de formation et de bénévolat

URGENCES MUNICIPALES

Un service est disponible pour les urgences municipales, comme un bris d'aqueduc. Pour signaler un tel problème, vous pouvez composer le 418 732-0298. Pour un incendie ou un transport ambulancier, faites le 911.

MOT DE LA MAIRE

Chers Luçois, Chères Luçaises,

En mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil municipal, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et vos proches, mes meilleurs vœux pour 2019. Que la joie, l'amour, la santé et le respect envers chacun de nous, continuent de faire de notre beau village, un endroit agréable et accueillant pour tous.

Pour Sainte-Luce, l'année 2019 verra la concrétisation de plusieurs projets s'inscrivant dans les résultats de la vaste consultation publique de l'automne dernier, et ce, en respectant la vision et les engagements du conseil municipal. Ces projets sont orientés principalement vers la protection environnementale et le développement durable. Nous procéderons ainsi à la création d'un comité consultatif en environnement et d'une corporation de développement, à la mise en place d'un fonds de développement durable à partir d'une partie des revenus provenant des projets éoliens et à la mise en place d'un budget participatif.

2019 sera également une année charnière pour la mise à niveau de plusieurs de nos installations et la création de nouveaux lieux de rencontre pour les citoyens. De plus, la création d'un complexe culturel et communautaire multifonctionnel à l'ancienne église du secteur Luceville, la réfection de la patinoire et de certaines installations au Pavillon des loisirs, l'ajout d'une piste de BMX et la poursuite du projet de mise aux normes des postes de chloration de la Municipalité font de Sainte-Luce une municipalité qui a vraiment le vent dans les voiles!

Plusieurs autres projets intéressants sont sur la liste et je vous invite à consulter dans ce bulletin d'information la présentation du budget et notre plan triennal des immobilisations pour davantage d'informations à ce sujet. Notre mission est d'en réaliser plusieurs, tout en tenant compte de la capacité de payer de la Municipalité.

Je profite de ce moment pour saluer l'implication de chacun des membres du conseil municipal, de remercier les bénévoles de tous les organismes qui gravitent autour de notre belle municipalité et de reconnaître le travail de nos employés municipaux. Continuons de nous tendre la main et de travailler ensemble pour le développement de notre magnifique communauté.

Maïté Blanchette Vézina, Maire

APPLICATION VOILÀ !

La plateforme « Voilà ! » est disponible sous une **application mobile ou directement sur le web** et permet aux citoyens de se créer un dossier citoyen personnalisé et ainsi avoir accès à une panoplie d'informations. « Voilà ! » est un portail qui facilite la communication entre les citoyens et la Municipalité.

Pour bénéficier des informations qui y seront diffusées, vous devez aller vous créer un profil. Entrez dans l'ère de l'intelligence municipale grâce à Voilà! : <https://sainte-luce.appvoila.ca>



SYSTÈME SOMUM

SOMUM est un **outil de communication de masse** qui transige par l'envoi de messages téléphoniques, ou messages texte (SMS) ou courriel. SOMUM Communication est beaucoup plus qu'un système automatisé, c'est un outil complet de gestion des communications de masse **destiné aux situations d'urgence** (tel que : avis d'ébullition, bris d'aqueduc ou sinistre naturel, etc.). Si vous avez une ligne résidentielle, vous êtes automatiquement inscrit. Si vous n'avez qu'un téléphone mobile, vous devez aller vous inscrire afin de vous créer un profil sur la plateforme via : portailsainte-luce.somum.com



Si vous souhaitez être assisté pour vous inscrire, trois périodes d'inscription auront le lieu :

- **le 6 février** : de 13 h à 14 h et de 15 h à 16 h
- **le 7 février** : de 18 h à 19 h et de 19 h 30 à 20 h 30
- **le 13 février** : de 16 h 30 à 17 h 30 et de 18 h à 19 h 30

Lieu : Bureau municipal / Réservation obligatoire au 418 739-4317

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Tel qu'annoncé lors de la séance du conseil du 3 décembre dernier, un conseil consultatif en environnement verra le jour en 2019. Une première rencontre permettra de rassembler les citoyens désireux de s'y impliquer. Cette rencontre aura lieu le **18 février à 19 h30** à la **Salle Louis-Philippe-Ancil** (59, rue St-laurent). La création de ce comité découle directement des consultations publiques où de nombreux citoyens ont clairement exprimé leur désir de pouvoir mieux intervenir localement au niveau du développement durable. Il faut également se rappeler que la Municipalité a adoptée la Déclaration d'Urgence Climatique (DUC). Alors, joignez-vous au mouvement !

Nous voulons également souligner que la **Mission 100 tonnes** a gagné le Prix « **Demain le Québec** » de la Fondation David Suzuki comme étant l'initiative citoyenne la plus inspirante pour notre futur environnemental. C'est toute la communauté luçaise qui peut se réjouir de cette Reconnaissance, puisque la Municipalité a fait figure de précurseur dans l'implantation du projet au niveau provincial ! De façon plus spécifique, nous offrons nos plus sincères félicitations aux chefs de mission, Mme Lyne Morissette et M. Jimmy Vigneux.

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro R-2019-264, amendant le règlement sur le zonage R-2009-114, concernant les jardins communautaires et les gloriettes

Lors d'une séance qui se tiendra le 4 février 2019, le conseil municipal adoptera le projet de règlement ci-haut mentionné.

Le but de ce règlement est d'autoriser les jardins communautaires dans les zones 131, 213, 303 et 326 et d'éliminer la distance de 2 mètres qui était requise entre les gloriettes et les autres bâtiments.

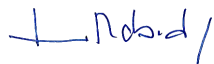
Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 19 février 2019, à 19 h**, au bureau municipal de Sainte-Luce, situé au 1, rue Langlois. Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'un référendum.

Les zones concernées par ce projet de règlement sont situées approximativement comme suit :

Zone 131	Elle est constituée par l'immeuble portant le numéro 181, de la route 132 Ouest.
Zone 213	Cette zone est située du côté est de la route 298 et de part et d'autre d'une partie du rang 3 Est.
Zone 303	Cette zone est située dans le secteur des rues Saint-Antoine, Goulet et Boulanger.
Zone 326	Elle se trouve du côté ouest de la rue Saint-Alphonse entre le 3 ^e rang Ouest et la compagnie Lulumco.

Ce projet de règlement ainsi que l'illustration des zones concernées peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la municipalité.

Donné à Sainte-Luce, ce 22 janvier 2019



Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro R-2019-263, amendant le règlement sur le zonage R-2009-114, pour l'établissement de micro-brasserie et de micro-distillerie

Lors d'une séance qui se tiendra le 4 février 2019, le conseil municipal adoptera le projet de règlement ci-haut mentionné.

Le but de ce règlement est d'autoriser les micro-brasseries et micro-distilleries dans les zones 129, 136, 137 et 138.

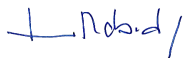
Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 19 février 2019, à 19 h**, au bureau municipal de Sainte-Luce, situé au 1, rue Langlois. Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'un référendum.

Les zones concernées par ce projet de règlement sont situées approximativement comme suit :

Zone 129	Cette zone est située de part et d'autre de la route du Fleuve Ouest entre la rue Saint-Viateur et l'église.
Zone 136	Elle est située du côté nord la route du Fleuve Ouest. Elle est principalement constituée de la Promenade de l'Anse-aux-Coques et du restaurant portant le numéro civique 18, route du Fleuve Ouest.
Zone 137	Cette zone comprend la rue des Villas et la partie sud de la route du Fleuve Ouest, située entre la rue des Villas et l'immeuble portant le numéro 43, de la route du Fleuve Ouest.
Zone 138	Cette zone est située de part et d'autre de la Côte de l'Anse et de quelques terrains situés en bordure de la route 132.

Ce projet de règlement ainsi que l'illustration des zones concernées peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la municipalité.

Donné à Sainte-Luce, ce 22 janvier 2019



Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier

AIDE AUX DEVOIRS À L'ÉCOLE DES BOIS-ET-MARÉES

L'école est à la recherche de personnes qui seraient intéressées à faire de l'aide aux devoirs à l'école des Bois-et-Marées, soit sur l'heure du dîner ou après l'école. C'est un emploi rémunéré et qui est très valorisant. Vous devez être âgé de plus de 18 ans et compléter un document de la Commission scolaire des Phares concernant les antécédents judiciaires. Si cela vous intéresse, communiquez avec l'école au **418 739-4214**.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-LUCE-DES-BOIS-ET-MARÉES-LÈVESQUE RECHERCHE UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINTE-LUCE

L'école est toujours à la recherche d'un membre de la communauté intéressé à faire partie du Conseil d'établissement de l'école pour l'année en cours. Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer vos coordonnées au secrétariat de l'école Sainte-Luce en appelant au **418 739-4844**.

Voici l'horaire des réunions d'ici la fin de l'année scolaire

18 mars – 21 mai – 17 juin

Ces rencontres ont lieu à l'école des Bois-et-Marées au 53, rue St-Pierre Est à 19 h.
Vous recevrez une convocation par courriel avant chaque réunion.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENVIRONNEMENT ET MISSION 100 TONNES

Je suis profondément fière de vivre à Sainte-Luce et de faire partie d'une communauté aussi allumée, qui a l'environnement et l'avenir de notre planète à cœur. Cet automne, lors de la consultation citoyenne, j'ai senti que l'environnement était au cœur des priorités de mes concitoyens. Plus tard, des citoyens déposaient au conseil municipal la Déclaration d'Urgence Climatique (DUC), qui stipule que nous sommes en état d'urgence climatique, que cela affecte notre économie, la santé publique, l'alimentation, la biodiversité, et la sécurité mondiale. Cette déclaration a été adoptée sur le champ, et à l'unanimité. Sainte-Luce était la 94^e municipalité à le faire, elles sont maintenant 238 à l'avoir adoptée.

À la même séance du conseil, les élus ont annoncé la mise sur pied d'un comité de l'environnement, afin de se positionner comme l'une des municipalités les plus actives sur le plan du développement durable au Québec. Rappelons-nous qu'avec la Mission 100 tonnes, une autre initiative dont Sainte-Luce peut être fière, la Municipalité a été au cœur du développement et de l'expansion du projet, et ce, partout au Québec.

C'est en effet notre municipalité qui a été la première à s'associer à cet important mouvement environnemental qui vise à retirer 100 tonnes de déchets de nos cours d'eau et à proposer des solutions au plastique à usage unique et des changements dans nos modes de vie. C'est chez nous, sur notre belle plage, qu'on a vu se pointer les seaux de la Mission 100 tonnes, qui encourageaient les gens à faire partie de la solution pour des océans en santé. Ce n'est pas moins d'une tonne de déchets qui ont été ramassés de cette manière à la plage. D'autres villes et municipalités du Québec s'associent de plus en plus à la Mission 100 tonnes, mais rappelez-vous que c'est Sainte-Luce qui a eu l'audace de faire le premier pas.

La Mission 100 tonnes a gagné le Prix « Demain le Québec » de la Fondation David Suzuki comme étant l'initiative citoyenne la plus inspirante pour notre futur environnemental. Une grande partie de ce prix revient à vous Luçoises et Luçois et à une équipe municipale qui a l'audace et la vision d'embarquer avec nous dans cette vague de changement. Merci pour les océans et merci pour nos enfants qui, je l'espère, auront la chance de vivre sur une planète aussi belle, sinon plus, que ce qu'elle est en ce moment.

Lyne Morissette, Ph.D.
Citoyenne engagée
Chef scientifique de la Mission 100 tonnes
Directrice générale de M – Expertise Marine



AVIS PUBLICS / INFORMATIONS MUNICIPALES

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE PUBLICATION

Règlement R-2018-244

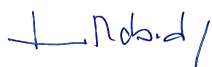
Adoption du règlement R-2018-244 (Règlement modifiant le plan des grandes affectations du sol (Plan numéro 9092-2009-A))

Avis est donné, que le règlement numéro R-2018-244, modifiant le plan des grandes affectations du sol (Plan numéro 9092-2009-A), a été adopté le 2 octobre 2018 et qu'il peut en être pris communication au bureau municipal, situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce.

Le règlement R-2018-244 a fait l'objet d'un certificat de conformité de la MRC de La Mitis le 29 novembre 2018.

DONNÉ À SAINTE-LUCE, CE 6 DÉCEMBRE 2018

Je, Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier, résident de la municipalité de Sainte-Luce, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil le 6 décembre 2018.



Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE PUBLICATION

Règlement R-2018-245

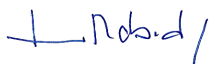
Adoption du règlement R-2018-245 (Règlement modifiant le règlement R-2009-113 relatif au plan d'urbanisme au sujet de l'érosion côtière)

Avis est donné, que le règlement numéro R-2018-245, modifiant le règlement R-2009-113 relatif au plan d'urbanisme au sujet de l'érosion côtière, a été adopté le 2 octobre 2018 et qu'il peut en être pris communication au bureau municipal, situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce.

Le règlement R-2018-245 a fait l'objet d'un certificat de conformité de la MRC de La Mitis le 11 octobre 2018.

DONNÉ À SAINTE-LUCE, CE 17 OCTOBRE 2018

Je, Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier, résident de la municipalité de Sainte-Luce, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil le 17 octobre 2018.



Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier

CHANGEMENT DE CERTAINES TARIFICATIONS

Veuillez prendre note que dorénavant, pour les ouvertures et fermetures d'une entrée de service d'aqueduc, il y aura des frais de 25 \$ pour chaque manipulation. Cependant, en cas de bris, il n'y a pas de frais.

Le nouveau tarif d'un permis de construction est de 100 \$ pour une résidence et celui pour un bâtiment complémentaire est de 50 \$.

Quant au permis attribué pour des travaux de rénovation, notez qu'il a été majoré à 50 \$.

MARCHÉ PUBLIC DE SAINTE-LUCE – APPEL À TOUS!

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour former un comité afin de relancer le marché public de Sainte-Luce. Vous avez des idées, vous voulez vous impliquer et avoir la chance de faire une différence pour le dynamisme de notre belle municipalité.

N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 739-4317 ou sainte-luce@sainteluce.ca



PRÉVENTION DES INCENDIES

LE DÉGAGEMENT DES SORTIES

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- * Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- * Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- * Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.



Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée!

- * Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaisse la façon de les ouvrir et d'y accéder.
- * Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- * Dégagez vos sorties de tout objet encombrant comme les jouets, les chaussures, les sacs d'école, les pelles, la souffleuse, le barbecue, les meubles de jardin rangés, etc.

Pensez aussi à...

- * Vérifier que le numéro civique de votre résidence soit visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas de situation d'urgence.

Saviez-vous que la plupart des municipalités du Québec possèdent une réglementation à ce sujet ? Consultez-la!

- * Informer votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.
- * Vérifier si votre centre de la petite enfance, votre garderie ou votre gardienne en milieu familial a prévu une sortie de secours autre que la sortie principale, et si les sorties de secours sont bien dégagées et déneigées.
- * Vérifier si vos parents en perte d'autonomie sont conscients des risques d'incendie et si les sorties de secours de leur domicile sont déneigées en tout temps.



Source : Ministère de la sécurité public

SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE

La Municipalité vous concocte une panoplie d'activités pour la semaine de relâche scolaire qui se déroulera du **4 au 8 mars**. Dans les prochaines semaines, suivez-nous sur notre page Facebook et sur notre site Internet pour consulter la programmation. Des activités où les enfants et les ados y trouveront leur compte !



PLANIFICATION STRATÉGIQUE

C'est au courant du printemps que les élus vous présenteront la nouvelle planification stratégique de la Municipalité découlant du processus de consultations publiques ayant eu lieu en novembre dernier. Le conseil travaille à élaborer les orientations, objectifs et actions découlant des besoins et souhaits qui ont été exprimés lors des consultations citoyennes. Soyez à l'affut de la présentation de ce plan qui mettra de l'avant d'importantes actions qui favoriseront le développement de Sainte-Luce.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-LUCE



Brunch : Dimanche 17 mars 2019

Brunch de 11 h à 13 h et danse de 13 h à 16 h

Centre Gabriel-Nadeau : 1, rue Langlois

Musiciens : Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers

Vous pouvez réserver vos billets à l'avance

Pour informations : Micheline Trudel : 418 739-3214



Bienvenue à tous!

FABRIQUE DE SAINTE-LUCE

Souper de crabe

- Le **6 avril prochain** se tiendra l'incontournable souper de crabe et de brochette de poulet à volonté.

- Lieu : Salle Louis-Philippe-Ancil (59, rue St-Laurent)

- Le coût des billets :

Adultes : 45 \$

Enfants de 6 à 12 ans : 15 \$

- Service de bar et soirée de danse

- Les billets sont en vente :

Marché Sainte-Luce

Épicerie CH Bernier

Auprès des marguilliers (ères)

- Pour réserver des billets, contactez : Lucien Dionne au 418 739-5272

Tous les profits des événements vont à la Fabrique Sainte-Luce

BIBLIOTHÈQUE, SECTEUR SAINTE-LUCE



Quand
le livre
fait
son cinéma



Votre bibliothèque municipale du secteur Sainte-Luce-sur-Mer présente une exposition qui regroupe une cinquantaine de livres qui ont été transposés au cinéma.

Vous pourrez y emprunter gratuitement un ou plusieurs de ces livres, vous renseigner sur les films qu'ils ont inspirés et pourquoi pas, poursuivre l'aventure...

Quelques titres :

Bilbo le Hobbit

Da Vinci Code

Cinquante nuances

L'histoire de Pi

Mange, prie, aime

Soie

Paul à Québec

Votre bibliothèque est ouverte aux heures habituelles :

le **mercredi de 19 h à 21 h**

le **dimanche de 10 h à 12 h**

P.S. Nous avons aussi un **casque de réalité virtuelle disponible jusqu'à la mi-mars...** passez pour le découvrir !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, SECTEUR LUCEVILLE

Le local de notre bibliothèque municipale est ouvert depuis le 8 janvier dernier et c'est toujours un plaisir de vous accueillir.

Notre bibliothèque, en collaboration avec le Réseau BIBLIO du Bas-St-Laurent, a depuis le 15 janvier 2019, un **casque de réalité virtuelle** mis à votre **disposition jusqu'au 11 mars prochain**.

Il est disponible pour toute personne de 13 ans et plus et l'essai se fait au local de la bibliothèque. Les thèmes abordés sont : l'astronomie, les fonds marins et un retour dans le temps des dinosaures. Des livres sont également disponibles afin de parfaire vos connaissances sur les sujets présentés en réalité virtuelle.



N'hésitez pas à nous rendre visite; c'est gratuit !

Les heures d'ouverture sont :

- **Mardi de 13 h 30 à 16 h 30**

- **Mercredi de 19 h à 20 h 30**

Les bénévoles de la bibliothèque du secteur Luceville

INFORMATIONS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

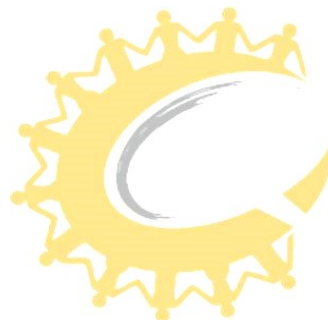
LE CLUB DES 50 ANS ET + DE LUCEVILLE

Les membres du conseil d'administration vous invitent cordialement à participer à toutes leurs activités régulières :

Jeux de cartes : Local du Club : au 67, rue St-Pierre Est
Les lundis à 13 h 30
Les jeudis à 19 h

Vie active : Salle La Bernache (ancienne église de Luceville)
Les mardis à 9 h 30

Pétanque ou curling : Salle Louis-Philippe-Ancil
Les jeudis à 13 h 30



AUTRES ACTIVITÉS SPÉCIALES :

- **Assemblée générale annuelle** : Mercredi 10 avril à 19 h 30
- **Journée à la cabane à sucre** à St-Damase : avril (date à confirmer)
Transport en autobus, départ stationnement de l'église, repas, animation, tire
Rabais de 5 \$ pour les membres
- **Tournoi de pétanque** : Samedi 27 avril
Une occasion de rencontrer les joueurs des clubs avoisinants
Inscription : 3 \$
Soupe et dessert : 5 \$

**** Prendre note que le déjeuner prévu pour la Saint-Valentin est annulé ****

Pour informations : Contacter Mme Rachel Fortin au 739-3820 ou Mme Denise Rioux 739-4394

CERCLE DE FERMIERES SAINTE-LUCE

Le Cercle de Fermières reprend ses activités habituelles en ce début d'année 2019.



- **Réunion mensuelle** : le deuxième mardi du mois à 19 h 30 à la Bibliothèque de Sainte-Luce au 1, rue Langlois.

- **Atelier** : le troisième lundi du mois à 13 h 30 à la Bibliothèque de Sainte-Luce.

Lors de la semaine de relâche, le **lundi 4 mars**, nous tiendrons un atelier pour les jeunes lors de la journée intergénérationnelle à la Salle Louis-Philippe-Ancil.

Le Cercle de Fermières Sainte-Luce est fier d'annoncer que du **1^{er} au 4 mai prochain** l'organisme sera l'hôte du **Congrès Régional** des Cercles de Fermières de la Fédération 04.

Une exposition régionale sera ouverte au public le vendredi 3 mai de 19 h à 21 h.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MITIS

- Le Centre d'action bénévole de La Mitis présente :

Une conférence gratuite pour les proches aidants de La Mitis
Les avantages fiscaux pour les proches aidants

- Le **lundi 11 Février** 2019 de 14 h à 15 h 30

- **Salle des Lions de Mont-Joli** au 111, avenue de la Gare (derrière le Centre d'action bénévole)

- Stationnement gratuit

- Pour information et inscription : 418 775-4144 poste 226



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro R-2019-261, modifiant le règlement de zonage R-2009-114, en retirant le lot 3 466 119 de la zone 310 (HBF) pour l'intégrer à la zone 311 (MTF)

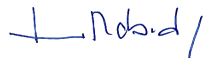
Lors d'une séance qui se tiendra le 4 février 2019, le conseil municipal adoptera le projet de règlement intitulé « Projet de règlement numéro R-2019-261, modifiant le règlement de zonage R-2009-114, en retirant le lot 3 466 119 de la zone 310 (HBF) pour l'intégrer à la zone 311 (MTF) ». Le but de ce règlement est de pouvoir exercer des activités commerciales sur le lot 3 466 119.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 19 février 2019, à 19 h**, au 1, rue Langlois à Sainte-Luce. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le Conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'un référendum.

Le lot 3 466 119 concerné par ce projet de règlement se situe près de l'intersection de la rue Saint-Alphonse et Saint-Pierre Ouest, du côté sud de la rue Saint-Pierre Ouest.

Ce projet de règlement ainsi que l'illustration des zones concernées peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la municipalité.

Donné à Sainte-Luce, ce 22 janvier 2019



Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro R-2019-265, modifiant le plan des grandes affectations du sol (plan numéro 9092-2009-A)

Lors d'une séance qui se tiendra le 4 février 2019, le conseil municipal adoptera le projet de règlement intitulé « Projet de règlement numéro R-2019-265, modifiant le plan des grandes affectations du sol (Plan numéro 9092-2009-A) ».

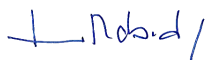
Le but de ce règlement est de pouvoir exercer des activités commerciales sur le lot 3 466 119.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 19 février 2019, à 19 h**, au 1, rue Langlois à Sainte-Luce. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le Conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le lot 3 466 119 concerné par ce projet de règlement se situe près de l'intersection de la rue Saint-Alphonse et Saint-Pierre Ouest, du côté sud de la rue Saint-Pierre Ouest.

Ce projet de règlement ainsi que l'illustration des zones concernées peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la municipalité.

Donné à Sainte-Luce, ce 22 janvier 2019



Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPEL : INSTALLATION DE BARRIÈRES POUR FERMETURE DE ROUTES

Par mesure de sécurité, lors de tempête, des routes pourraient être fermées à l'aide de barrières en fonction des conditions routières. Elles ont été installées dans 4 secteurs de Sainte-Luce, c'est-à-dire : le rang 2 Est (près du 110, rue St-Pierre), le rang 2 Ouest (intersection des rues Bellevue et Saint-Pierre), le rang 3 Ouest (près de la ferme Mékanie et fils) et à l'entrée du rang 3 Est. **Il est important de respecter cette nouvelle signalisation.** Nous comptons sur votre collaboration. Pour en être informé, suivez-nous sur les plateformes suivantes : Facebook, le site Internet de la Municipalité et les portails Voilà! et Somum.



SESSION DE COURS HIVER-PRINTEMPS 2019

CARDIO-MUSCU

Une nouvelle session de « **cardio muscu+** » débutera après la semaine de relâche. Entraînement cardio et musculaire avec des bandes élastiques sur musique rythmée

Début : **Mardi le 12 mars**

Fréquence : Tous les **mardis** et **jeudis** de **18 h à 19 h**

Lieu : L'école des Bois-et-Marées de Luceville.

Coût : 15 Cours : 75 \$ / 8 Cours : 50 \$ / Par séance : 8 \$

Pour inscription ou information, veuillez contacter :

Mme Louise Gagné au 418 739-5034



COURS DE DANSE

Cours de ballet classique et de jazz

Âge : Pour les 5 à 10 ans

Lieu : Centre Gabriel-Nadeau : 1, rue Langlois



Habillement requis :

* Cuissard ou leggings

* Chandail manche courte ou camisole ou maillot de danse

* Jazz : pieds nus

* Ballet : bas ou chaussons

Les mercredis du 30 janvier au 1^{er} mai (pause à la relâche scolaire)

Heure : De **18 h à 19 h**

Pour inscription : Marie Tremblay : 418 739-5515

ou cellulaire : 418 509-2725

CONCOURS EN ENTREPRENEURSHIP

DÉFI OSEntreprendre

700 000 \$ en prix ! Une tonne de fierté !

Cette compétition nationale d'envergure qui se déploie et s'enracine aux échelons local, régional et national propose trois volets.

- Le volet **Entrepreneuriat étudiant** soutient le développement de l'esprit d'entreprendre en mettant en lumière les élèves et les étudiants qui réalisent des initiatives entrepreneuriales.
- Le volet **Création d'entreprise** offre l'occasion aux nouveaux entrepreneurs, l'année de démarrage, de valider leur projet, d'obtenir des bourses, d'élargir leur réseau et d'exprimer leur passion!
- Le volet **Réussite inc.** fait rayonner des entreprises ayant déjà participé au Défi OSEntreprendre, encore en affaires après cinq ans et dont le cheminement présente un parcours inspirant de Réussite.

Jusqu'au 12 mars 2019, les intervenants scolaires du primaire et du secondaire, les étudiants du cégep et de l'université et les créateurs d'entreprises sont invités à faire rayonner leurs projets en s'inscrivant au Défi OSEntreprendre au osentreprendre.quebec.

La 21^e édition culminera le 12 juin 2019 par le gala national à Québec, et d'ici là, des centaines de finales locales et régionales célébreront l'audace des gens qui donnent vie à leurs idées !



OFFRE D'EMPLOI de FORMATION et de BÉNÉVOLAT

Jeunes Trayeurs La Mitis

Une formation gratuite sera offerte aux jeunes de 12 à 17 ans qui souhaitent s'initier à la traite des vaches. C'est une excellente occasion d'obtenir un emploi occasionnel pour aider à la traite, le soir, les fins de semaine ou durant les relâches scolaires.

Tu es responsable ? Tu aimes les animaux ? Tu as de bonnes habiletés manuelles ? Cette formation est pour toi !

Les dates de formation sont le **9 février** ou le **16 mars 2019**, à la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis. Les participants recevront **4 heures de cours théoriques et pratiques** axés sur les méthodes de traite efficaces afin d'assurer une bonne qualité du lait et informer sur la santé et la sécurité à la ferme.

Vous souhaitez inscrire un jeune de 12 à 17 ans à la formation ?

Vous avez une ferme et vous recherchez des employés occasionnels ?

Communiquez avec :

Nathalie Bélanger, répondante en formation agricole

Collectif en formation agricole du Bas-Saint-Laurent

Courriel : nbelanger@upa.qc.ca

Téléphone : 418 723-2424

JEUNES TRAYEURS

TU AS ENTRE 12 ET 17 ANS ?
Inscris-toi à la FORMATION et obtiens ton premier emploi !
C'est gratuit !

Tu es responsable ?
Tu aimes les animaux ?
Tu t'intéresses au milieu agricole ?
Tu as de bonnes habiletés manuelles ?

CETTE FORMATION EST POUR TOI !
D'une durée de 4 heures, celle-ci te permettra d'aider les producteurs de lait à effectuer la traite les fins de semaine, pendant les périodes de vacances ou durant les relâches scolaires.

Si tu souhaites avoir plus de détails, communique avec :
Nathalie Bélanger, répondante en formation agricole
Collectif en formation agricole du Bas-Saint-Laurent
Courriel : nbelanger@upa.qc.ca
Téléphone : 418 723-2424

LA PÉPINIÈRE DE SAINTE-LUCE

Des emplois disponibles à la pépinière!

Poste : Aide sylvicole

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole ».

Début d'emploi : Fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire 2019 : 20,43 \$

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de services ou votre curriculum vitae :

Courriel : pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca

Adresse postale : 240, rang 2 Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0



BÉNÉVOLES RECHERCHÉ(E)S

Le **Festival du Grill de Sainte-Luce**, qui reviendra pour une 2^e édition les **5, 6 et 7 juillet** prochain, recherche activement des bénévoles pour se joindre à son comité organisateur. Le festival a besoin de personnes motivées pour occuper entre autres des tâches telles que : la gestion de la page Facebook, le suivi promotionnel auprès des commanditaires... Que ce soit pour les tâches énumérées ici ou pour tout autre type de soutien et que tu as du temps à offrir pour un important événement se déroulant dans ta communauté, fais-nous signe et joins-toi à nous.

Pour informations : M. Éric Demers au 418-318-2321



Chères Luçoises, Chers Luçois,

Il nous fait grand plaisir de vous présenter le budget de la municipalité pour l'année 2019.

Je tiens à remercier les membres du Conseil municipal ainsi que monsieur Jean Robidoux, directeur général, Nancy Bérubé, directrice générale adjointe, monsieur Gilles Langlois, directeur des travaux publics et directeur de caserne et tout le personnel pour leur implication et leur soutien à la préparation de ce budget.

Un budget c'est bien sûr un exercice comptable, mais également un moment important de la vie municipale : il permet de partager nos visions du développement et des services à offrir à la population tout en respectant la capacité financière de la municipalité.

L'année 2018 a été très chargée avec l'adoption d'une politique d'achat local, l'embauche d'une agente au développement et aux communications, la réouverture de l'ancienne Église du secteur Luceville suite à sa rénovation et sa conversion en centre communautaire, l'ouverture du local des jeunes, la signature de l'entente avec les employés et avec les pompiers à temps partiel de la municipalité, la hausse du salaire des élus, l'obtention de subventions pour le déménagement de la bibliothèque du secteur Luceville et pour le parc multi-sports situé au Pavillon des loisirs, l'adhésion au projet Mission 100 tonnes, et, bien entendu, la vaste consultation publique.

Pour 2019, le rythme ne ralentira pas avec le nouveau rôle d'évaluation, lequel est passé de 242 432 600 \$ en 2018 à 272 252 900 \$ 2019, et avec l'adoption de la planification stratégique 2019-2022 découlant des consultations que nous avons tenues cette année. L'année à venir comportera son lot de projets qui s'inscriront dans les résultats de ces consultations et qui respecteront la vision et les engagements du conseil municipal, notamment en matière environnementale :

- La création d'un comité consultatif en environnement et d'une corporation de développement;
- La mise en place d'un fonds de développement durable à partir d'une partie des revenus provenant des projets éoliens;
- La mise en place d'un budget participatif;
- La rénovation des fenêtres avant de l'ancienne Église du secteur Luceville;
- Le déménagement de la bibliothèque du secteur Luceville et la création d'un troisième lieu à l'ancienne Église du secteur Luceville;
- La réfection de la patinoire et de certaines installations au Pavillon des loisirs et l'ajout d'une piste de BMX;
- La poursuite du projet de mise aux normes des postes de chloration de la municipalité;

Nous avons donc tenu compte de l'ensemble de ces éléments dans l'élaboration du budget 2019.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2019

Nous sommes fiers de vous présenter le budget de cette année qui s'élève à 4 462 270 \$ (en 2018 le budget était de 4 037 747 \$). La hausse s'explique par le rattrapage salarial accordé aux employés, aux pompiers à temps partiel et aux élus de la municipalité, la hausse de la quote-part de la MRC, le début du remboursement d'un règlement d'emprunt, la hausse du coût de l'essence et des frais afférents au déneigement et à la voirie.

Malgré cette hausse budgétaire, nous tenons à ne pas augmenter le fardeau fiscal des citoyens et c'est pourquoi nous gelons le taux de la taxe foncière générale, lequel demeure à 0,877 \$ par 100 \$ d'évaluation et ce, alors que l'inflation est de 2,4 % pour 2018. Les comptes de taxes varieront donc en fonction du nouveau rôle d'évaluation et des règlements de secteurs.

Pour équilibrer le budget, nous avons rationalisé les dépenses, haussé certains tarifs et fait l'ajout de revenus qui traditionnellement n'étaient pas budgétés mais qui sont tout de même récurrents et/ou très prévisibles. Nous avons également approprié un montant de 80 000 \$ du surplus non affecté provenant des revenus éoliens.

Pour ce qui est des tarifs d'aqueduc, d'égout, de matières résiduelles en 2019, si nous combinons les trois tarifs, il y a une légère augmentation de 1,1%, le tarif passant de 405,63 \$ à 410,26 \$ pour une résidence.

Une municipalité se développe par l'implication de tous. C'est pourquoi je tiens à vous remercier, citoyennes et citoyens, bénévoles, employé(e)s municipaux et conseillers et conseillères qui œuvrez à l'amélioration de notre communauté. C'est grâce à vous tous que Sainte-Luce grandit et rayonne.

En mon nom personnel et au nom de tous les élu(e)s de la municipalité, je profite de l'occasion pour vous souhaiter une très belle année 2019.



Maïté Blanchette Vézina
Maire

BUDGET 2019	
REVENUS	
TAXES	-3 302 599.00
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	-53 962.00
TRANSFERTS	-376 691.00
SERVICES RENDUS	-89 906.00
IMPOSITION DE DROITS	-144 000.00
AMENDES ET PÉNALITÉS	-14 000.00
INTÉRÊTS	-12 000.00
AUTRES REVENUS	-365 495.00
TOTAL REVENUS	-4 358 653.00
CHARGES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	779 534.00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	471 111.00
TRANSPORT	779 617.00
HYGIÈNE DU MILIEU	694 913.00
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3 000.00
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉV.	221 001.00
LOISIRS ET CULTURE	468 232.00
FRAIS DE FINANCEMENT	198 132.00
TOTAL CHARGES	3 615 540.00
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	-743 113.00
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
FINANCEMENT - REMBOURSEMENT DETTE LONG TERME	794 300.00
AFFECTATIONS - SURPLUS/FONDS LOCAL/RUE CARON/ SOLDE DISP. RÉG. EMPR.	-103 617.00
AFFECTATIONS - RÉSERVES FONDS LOCAL/REMB. FDR	52 430.00
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	743 113.00
TOTAUX DES REVENUS	-4 462 270.00
TOTAUX DES DÉPENSES	4 462 270.00

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation								
Programme triennal								
Titre	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Date indéterminée	Consultation	Total du projet	Mode de financement	Fonction
Système de caméras de surveillance	14 350 \$					14 350 \$	Surplus et/ou F.R.	ADM
3 écrans d'ordinateur	490 \$					490 \$	F.R.	ADM. / T.P.
Équipement bureau Claudia	3 056 \$					3 056 \$	Surplus et/ou F.R.	ADM
Mise en œuvre du Plan Stratégique et MADA	À déterminer	À déterminer	À déterminer			À déterminer	À déterminer	ADM
Refaire le site Web de la municipalité	6 700 \$					6 700 \$	Surplus	ADM
Panneau d'affichage électronique	20 000 \$	20 000 \$				40 000 \$	À déterminer	ADM
Refaire les postes de chloration, secteurs Sainte-Luce et Luceville	969 768 \$					969 768 \$	50% Subvention Primeau 50% R.E.	H.M.
Réaménagement du dégrilleur secteur Luceville	À déterminer					À déterminer	Subvention / R.E.	H.M.
Augmentation de la capacité des étangs d'épuration, secteur Sainte-Luce					2 001 628 \$	2 001 628 \$	R.E. et Subvention	H.M.
Municipalité Éco Responsable	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$			3 000 \$	Surplus	H.M.
Système de son salle L.P. Anctil	19 100 \$					19 100 \$	F.R. ou surplus	L.C.
Structure et rideaux de scène	4 180 \$					4 180 \$	F.R. ou surplus	L.C.
Canon et écran	5 538 \$					5 538 \$	F.R. ou surplus	L.C.
Génératrice, écran, stores 110 St-Pierre, stores loge église, matelas de sol, électricité pergola Promenade,	9 700 \$					9 700 \$	F.R. ou surplus	L.C.
Place de l'église (Luceville)					À déterminer	À déterminer	À déterminer	L.C.
Remplacer les poteaux des luminaires du tennis	41 912 \$					41 912 \$	R.E. et 50% subvention	L.C.
Remplacer les poteaux des luminaires de la patinoire de Luceville	41 912 \$					41 912 \$	R.E. et 50% subvention	L.C.
Refaire les bandes de la patinoire de Luceville	102 211 \$					102 211 \$	R.E. et 50% subvention	L.C.
Boulodrome et piste BMX	7 875 \$					7 875 \$	R.E. et 50% subvention	L.C.
Éclairage terrain de soccer	102 039 \$					102 039 \$	R.E. et 50% subvention	L.C.
Mise en valeur du Fleuve et accès à l'eau					À déterminer	À déterminer	À déterminer	L.C.
Abri patinoire				À déterminer		À déterminer	À déterminer	L.C.
Relocalisation de la biblio Luceville à l'ancienne église + fenestration jubé	265 000 \$					265 000 \$	42% Subvention 42% R.E. 16% autre subvention	L.C.
Aménagement du terrain du local des jeunes	10 000 \$					10 000 \$	Autre subvention	L.C.
Camion incendie	À déterminer					À déterminer	R.E.	S.P.
6 Bunkers, casques etc.+ scie	16 538 \$					16 538 \$	F.R. ou surplus	S.P.
Programmation des réparations de pavage / Inspection des infrastructures / calendrier des priorités	À établir par la MRC	À déterminer	À déterminer			À déterminer	À déterminer	T.P.
Améliorations des parcs	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$			12 000 \$	À déterminer	T.P.
Réfection des rangs 3 Est et Ouest, plans et devis	80 000 \$					80 000 \$	75 % PIIRL 25% R.E.	T.P.
Réfection des rangs 3 Est et Ouest, travaux		1 414 840 \$				1 414 840 \$	75% PIIRL 25% R.E.	T.P.
Flèche de signalisation	2 000 \$					2 000 \$	Surplus ou F.R.	T.P.
Gratte à neige hydraulique usagée	11 600 \$					11 600 \$	Surplus ou F.R.	T.P.
Achat d'outillage Travaux publics	1 866 \$					1 866 \$	Surplus ou F.R.	T.P.
Panneau Bienvenue rte 298 et rangs	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$			3 000 \$	Surplus ou F.R.	T.P.
Camionnette en remplacement du Silverado (2007)	48 000 \$					48 000 \$	R.E.	T.P.
Aménagement et sécurisation de la route du Fleuve					À déterminer	À déterminer	À déterminer	T.P. / L.C.
Établissement d'une politique et échancier - vs-trottoirs et pistes cyclables					À déterminer	À déterminer	R.E.	T.P./ L.C.
TOTAL	1 789 835 \$	1 440 840 \$	6 000 \$		2 001 628 \$	5 238 303 \$		

Fonctions

ADM : Administration
 H.M. : Hygiène du milieu
 L.C. : Loisirs et Culture
 S.P. : Sécurité publique
 T.P. : Travaux publics

MOT VERT DU MOIS

L'année 2018 a été bien occupée dans le monde de la gestion des matières résiduelles de nos MRC :

- Lancement en février de l'outil de Rappel de collecte et d'aide au tri ReCollect disponible gratuitement via le www.ecoregie.ca. Déjà plus de 400 maisons sont abonnées au rappel de collecte et plus de 8000 recherches ont été faites dans l'outil d'aide au tri!
- En juin, l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup qui traite nos matières organiques récupérées via le bac brun nous annonçait une bonne nouvelle : Les sacs de plastique compostable sont maintenant acceptés! Fini les fausses excuses pour ne pas participer!
- Durant l'été, notre intrépide agente d'information, Vanessa Roy, a fait connaître les bienfaits d'une saine gestion de nos déchets à près de 600 enfants dans les terrains de jeux de notre région et 450 personnes lors de diverses activités! Peut-être que vous étiez du nombre?!
- Lors de la Semaine Québécoise de Réduction des Déchets (SQRD) à la fin octobre, nous avons tenu deux conférences Objectif Zéro Déchet avec Marlène Hutchinson. En tout, 90 personnes se sont déplacées aux Jardins de Métis et à la CMÉC afin d'être informées et de devenir des ambassadeurs du Zéro Déchet dans la région. Chapeau à ces adeptes de ce nouveau mode de vie écoresponsable qui gagne en popularité!



L'année 2019 n'en n'est qu'à ces débuts, mais toutefois nous pouvons déjà vous dire que l'accent sera mis sur la sensibilisation faite auprès de nos jeunes, un élément incontournable pour voir un changement positif dans notre objectif de réduction des déchets. Les adultes, ne pensez pas vous en tirer à si bon compte, car vous avez aussi votre part à faire à chaque jour en utilisant votre bac bleu, votre bac brun et les divers services à votre disposition comme l'Écocentre, les divers points de dépôt et les friperies! Encore mieux, réduisez votre consommation à la source et achetez usagé pour en plus économiser de l'argent dans votre quête écologique!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au **418 629-2053** ou **418 775-8445, poste 1138**.

PROGRAMME PROXIMITÉ (MAPAQ)

VOLET 1 : Le volet 1 vise à développer ou à consolider des **initiatives collectives** de mise en marché de proximité.

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

Clientèle admissible

- Une coopérative • Un organisme à but non lucratif (OBNL) • Un regroupement d'entreprises
- Une entité municipale • Une communauté autochtone.

Projets admissibles : • Planification, diagnostic et étude • Investissement en infrastructure ou en équipement • Démarchage ou maillage
• Conception de matériel et d'outils de commercialisation ou de promotion • Accompagnement, développement et transfert des connaissances • Développement de services ou de produits et amélioration de la qualité.

Date limite de dépôt de projet : Les demandes doivent être déposées **au plus tard le 8 février 2019 à 23 h 59**.

VOLET 2 : Le volet 2 vise à développer une offre de produits et de services qui répond aux besoins des consommateurs dans la perspective d'une mise en marché de proximité.

Clientèle admissible

- Une entreprise agricole dont le chiffre d'affaires se situe entre 30 000 \$ et 1 000 000 \$;
- Une entreprise de transformation alimentaire artisanale dont le chiffre d'affaires se situe entre 30 000 \$ et 1 000 000 \$;
- Une entreprise en démarrage qui est en mesure de démontrer qu'elle envisage d'atteindre, 36 mois après le dépôt de sa demande, un chiffre d'affaires d'au moins 30 000 \$.

Projets admissibles

Les projets admissibles sont ceux qui s'inscrivent dans la mise en œuvre d'un plan de commercialisation et dont la réalisation permet à l'entreprise de mieux répondre aux besoins des consommateurs dans la perspective d'une mise en marché de proximité.

Date limite : Les demandes d'aide peuvent être déposées en continu jusqu'au **30 novembre 2022**.

*****IMPORTANT : Veuillez vous référer au texte intégral du Programme pour davantage d'informations*****

Pour davantage d'informations sur le **Programme Proximité**, référez vous à :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/developpementmarches/Pages/ProgrammeProximite.aspx>

FLOCON FÊTE

23 FÉVRIER 2019

**PAVILLON DES LOISIRS
SAINTE-LUCE (LUCEVILLE)**

JOUR



8 H - 16 H 30



**TOURNOI DE BALLE DONNÉE
SUR GLACE (PATINOIRE)**

*****INSCRIPTIONS : 739-4420 #4**



12 H - 16 H 30

**FEU DE CAMP MUSIQUE
GLISSADE POUR LES ENFANTS
SOCCER TIRE D'ÉRABLE**

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE !



12 H - 23 H

**HOT-DOGS HAMBURGERS
SERVICE DE BAR**



SOIR



19 H - 23 H

DISCO SUR LA PATINOIRE!!

ANIMATION ET MUSIQUE

**Festival du
GRILL
Sainte-Luce**

***INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS,
MATHIEU TRUCHON :**

**Flocon
fête**



418 739-4420 poste 4 ou mathieutruchon@sainteluce.ca